



POUR LES RETRAITÉS: LE PACTE DE PROGRÈS SOCIAL
C'EST DES SERVICES PUBLICS
DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ POUR TOUS

La SANTÉ n'est pas une MARCHANDISE

**DEVELOPPONS
UNE INDUSTRIE
PROPRE
REPONDANT
aux
BESOINS**

**DEVELOPPONS
UN SERVICES
PUBLIC DE
QUALITE**

**REVENONS
aux
NATIONALISATIONS**

**Les services publics, la Fonction publique sont
le bien commun des citoyens et des usagers**

Le 22 mars 2018, les organisations syndicales CGT, CFTC, CFE-CGC, FA-FP, FO, FSU et SOLIDAIRES, appellent à une journée de grève et de manifestations pour une politique de progrès social.

Les Hôpitaux et Maternités de proximité, les Maisons de retraite (EHPAD), la Sécurité Sociale, l'Éducation Nationale, les Crèches, la Poste, les télécommunications, la SNCF, l'Énergie et l'Eau, la Recherche, la Police, la Gendarmerie, le Logement Social, la Culture, les Collectivités territoriales, le Trésor Public, la Justice, les Ponts et chaussées, les Ports et voies navigables, les Aéroports, les Transports ...

SONT NOTRE BIEN COMMUN

Le développement des services publics de proximité et leur accès prennent une importance particulière en raison de l'âge, la condition physique ou le handicap.

C'est ensemble qu'il nous faut exiger et développer le service de l'humain, de la solidarité, de l'égalité et de la justice.

L'USR 13 appelle les retraités à manifester pour un développement **des services publics, d'une PROTECTION SOCIALE du 21^{ème} siècle, des EHPAD qui respectent l'humain, et une réévaluation des pensions.**

Avec la CGT RETRAITÉS :

- **Exigeons** : la fin du gel des pensions ;
- **Exigeons** : l'amélioration du pouvoir d'achat avec l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires ;
- **Exigeons** : un minimum de pension équivalant au SMIC que nous revendiquons à 1 800 €, avec un rattrapage immédiat de 500 € ;
- **Exigeons** : la suppression de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) et le financement de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale ;
- **Exigeons** : le rétablissement de la demi-part pour enfant accordée aux veuves et veufs dans le calcul de l'impôt sur le revenu ;
- **Exigeons** : la non-imposition de la majoration pour les retraités ayant eu trois enfants ou plus ;
- **Exigeons** : la construction de maisons de retraites publiques avec des tarifs accessibles à tous ;
- **Exigeons** : la suppression de l'augmentation de la CSG appliquée depuis le 1er janvier 2018 ;
- **Exigeons** : l'instauration de tarifs réduits pour tout ce qui touche à la culture (musées, sport, cinéma, théâtre, etc....) pour rompre l'isolement des retraités ;
- **Exigeons** : le développement et le renforcement des services publics indispensables aux populations, en particulier dans le domaine de la santé

JEUNES, ACTIFS, PRIVES D'EMPLOI, RETRAITÉ-E-S

EXIGEONS LE PROGRÈS SOCIAL

LE 22 MARS, MANIFESTATION A ARLES

10H30 Place de la République

Derrière la banderole :

« Stop à la baisse des pensions, oui à la redistribution des richesses »

Ma retraite je l'ai gagnée, je veux la vivre dignement !

Je me syndique à la CGT 

Je souhaite être informé(e) de vos initiatives 

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : ville :

Branche professionnelle d'origine :

Tél : Courriel :

A retourner à un militant de votre connaissance ou à : USR CGT Arles- Retraités – 3 rue Parmentier 13200 Arles

Courriel : retraites@cgtarles.fr Site internet UL CGT Arles: cgtarles.fr